Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260605-D2026_06_05_1-DE

Mis en ligne le : 9/06/26
Sur www.plouedern.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN

du 05 juin 2026

Délibération N° : 2026/06/05/01

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le vingt-neuf mai, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 / Présents : 16 - Votants : 22.
Détail du vote : Abstention : 0 / Pour : 22 – Contre : 0 – Nul et Blanc : 0.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, NOWAK, LE CHENADEC, MAREC-PRIGENT, PÉDEL, CASU, CORRE, RIOU, PÉRON, DIRUIT, BERTHOU, VIGOUROUX, SANQUER, CALLAC, GOARIN, JACOPIN.

Absents et excusés : Mme TOURBOT (pouvoir à Mme PÉRON) et MM GARAULT (pouvoir à Mme NOWAK), QUÉDEC (pouvoir à Mme MAREC-PRIGENT), GUILLOTIN (pouvoir à Mme CALLAC), CUEFF (pouvoir à Mme VIGOUROUX), BERNARD (pouvoir à Mme CORRE) et BLONS.

Secrétaire de séance : Mme Éliane PÉRON.
Secrétaire de séance adjoint : M. Sébastien DEMABRE (DGS).

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement intérieur du Conseil Municipal de Plouédern,

M. Bernard GOALEC, Maire, procède à l'appel des conseillers municipaux, note les présents et absents et annonce les pouvoirs qui lui ont été transférés.

M. Bernard GOALEC propose alors comme secrétaire de séance du conseil municipal de ce jour : Mme Éliane PÉRON.

Après en avoir entendu la proposition de M. Bernard GOALEC, le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité,

DÉSIGNE Mme Éliane PÉRON comme secrétaire de séance du conseil municipal de ce jour.

La Secrétaire,
Éliane PÉRON

Le Maire,
Bernard GOALEC

MAIRIE DE PLOUEDERN
29800